

LETTRE OUVERTE A LA COMMISSION EUROPÉENNE

‘Une politique de cohésion modernisée au cœur d’une Union européenne renforcée’

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes d’Europe (CRPM) suit avec grande attention le débat sur le cadre financier pluriannuel après 2020. Le contexte difficile dans lequel se prépare les futures négociations sur le budget ainsi que l’émergence de nouvelles priorités que devrait soutenir le budget européen menacent l’existence même de la politique de cohésion.

Nous, représentants des régions en Europe, demandons à la Commission européenne de garantir la place de la politique de cohésion en tant que politique européenne d’investissement stratégique pour tous les citoyens européens pour la période post-2020, en accord avec la [position politique de la CRPM sur la politique de cohésion post-2020](#) adoptée en juin dernier.

Nous appelons la Commission européenne à prendre en considération les messages suivants dans son paquet législatif post-2020 sur le budget européen et la politique de cohésion :

1 La politique de cohésion doit continuer à couvrir toutes les régions européennes et les citoyens après 2020, tout en poursuivant à la fois les objectifs de cohésion économique, sociale et territoriale. En tant que politique d’investissement territoriale de long terme, la politique de cohésion apporte une valeur ajoutée aussi bien à l’échelle de l’UE que pour les citoyens. Elle joue un rôle clé dans le bon fonctionnement du marché unique en se focalisant sur les différents potentiels des territoires européens. La politique de cohésion mobilise significativement des investissements publics aux niveaux national, régional et local pour cofinancer des projets qui contribuent à la réalisation des objectifs de l’UE.

2 La politique de cohésion requiert une enveloppe financière conséquente pour continuer à assurer la réalisation de biens et services publics européens sur le long terme, tels qu’inscrits dans les traités européens. En tant que politique européenne la plus proche des citoyens, la politique de cohésion est le visage de l’Europe dans les territoires. Par sa contribution à la réduction des disparités régionales, son rôle de stabilisation économique et sociale en temps de crise, sa promotion de la solidarité européenne et de la compétitivité, de la paix et de la coopération au-delà des frontières, l’Europe a besoin plus que jamais d’une politique de cohésion forte.

3 Le Fonds social européen doit continuer à faire partie intégrante de la politique de cohésion afin de permettre la réalisation de l’Europe sociale sur le terrain. Le Fonds social européen a une dimension territoriale qui reflète les domaines de compétences régionales à travers toutes les régions européennes. À ce titre, il a été démontré qu’une approche territorialisée et des solutions adaptées au contexte régional sont essentielles pour résoudre au mieux les problèmes sociaux, dans le cadre d’un modèle durable de développement.

4 La politique de cohésion ne peut pas évoluer en un instrument européen visant à inciter les Etats Membres à mettre en place des réformes structurelles. La politique de cohésion soutient déjà dans une certaine mesure des aspects du semestre européen et de la gouvernance économique de l'UE, tels que la modernisation de l'administration publique. La politique de cohésion et le semestre européen ont une temporalité et un processus de fonctionnement différents. Si la politique de cohésion doit conserver sa « raison d'être », en tant que politique de développement territorial de long terme, réconcilier les deux mécanismes nécessiterait un changement radical du semestre européen.

5 Les principes fondamentaux de la politique de cohésion tels que la gestion partagée, le partenariat, et la gouvernance multi-niveaux doivent être maintenus. La confiance, l'autonomisation des régions, et les processus intelligents pour la définition des priorités d'investissement au niveau régional sont essentiels pour valoriser le potentiel de la politique de cohésion et ainsi assurer croissance et création d'emplois pour un développement durable de l'UE.

Le Président du Conseil Régional



Alain ROUSSET